

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Quatorze, le Lundi 28 Avril à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 18 avril 2014, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. VOGLIMACCI, Mme OTTAVY, M. BALZANO, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. ARESU, Mme BIANCAMARIA, M. CANEGGIANI, Mme CORTICCHIATO, Adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, M. GOMILA, M. CAU, Mme BERNARD, M. CASTELLANA, Mme SICHİ, M. LUCCIONI, M. FERRARA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, Mme MASSEI, M. CHAREYRE, M. PIERI, M. CERVETTI, M. LUCIANI, Mme LANTIERI, M. DIGIACOMI, Mme SANGUINETTI, M. CASASOPRANA, Mme FATTACIO, M. FILIPPI, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme PIETRI-MISTRE	à	Mme GUERRINI
Mme JEANNE	à	M. PUGLIESI
M. KERVELLA	à	M. FERRARA
M. MONDOLONI	à	Mme RUGGERI
Mme ZUCCARELLI	à	M. VANNUCCI
Mme GUIDICELLI	à	M. LUCIANI
Mme FERRI-PISANI	à	M. DIGIACOMI

Etaient absentes :

Mme VILLANOVA, Mme RIERA, Conseillères Municipales.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	40
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. CHAREYRE est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 28 Avril 2014

Délibération N°2014 /126

Opération « Espace dans ma Ville » 2014.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

La Ville d'Ajaccio, a répondu, pour la deuxième année consécutive au formulaire d'intention de participation relatif à l'opération nationale « Espace dans ma Ville ».

En date du 5 Février dernier, le Centre National d'Etudes Spatiales (CNES) a retenu la candidature de la Ville d'Ajaccio pour participer à l'édition 2014 programmée, sous réserve de validation, pendant les vacances de la Toussaint, Quartier des Salines.

« Espace dans ma Ville » est une opération mise en place au profit des villes qui souhaitent organiser des activités de découverte scientifique et spatiale pour les jeunes des quartiers prioritaires et des centres de loisirs désireux d'y participer.

Elle est portée par le CNES et Planète Sciences avec le soutien de l'Agence Nationale de Cohésion Sociale et de l'Egalité des Chances et le Ministère des Droits des Femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

L'opération consiste à mettre en place une animation sur le thème de l'espace pendant les vacances scolaires et poursuit les objectifs suivants :

- Contribuer à l'insertion des jeunes et à leur éducation citoyenne,
- Offrir une opportunité de valorisation du quartier et de la Ville,
- Favoriser le développement d'initiatives locales pérennes en termes d'activités scientifiques et techniques, et en particulier sur le thème de l'espace,
- Permettre aux jeunes de pratiquer les sciences dans un cadre ludique
- Contribuer à l'émergence de vocations vers les métiers scientifiques et techniques.

Les animations se dérouleront sur une durée de cinq jours consécutifs. Pendant la semaine, différents ateliers seront organisés :

- Microfusées,
- Fusées à eau,
- Robots martiens,
- Planétarium Gonflable,
- Entraînement spatial en piscine,
- Bibliothèque de l'espace.

L'animation des activités scientifiques et techniques sera assurée par une équipe d'animateurs de l'association Planète Sciences disposant de tout le matériel nécessaire.

Les projets réalisés seront ensuite exposés à l'occasion d'une rencontre festive le dernier jour de la manifestation. De plus, une rencontre nationale rassemblera sur Paris, deux jeunes d'Ajaccio, dans le but de valoriser leurs travaux et leur Ville.

Afin de mener à bien les objectifs ainsi fixés, une contribution financière est demandée aux communes dans le cadre de l'organisation de cette semaine d'animations spatiales. Elle est fixée à 13 000 € et correspondent à 50% du coût total d'un montant de 26 000 €.

Considérant l'intérêt pour la Ville de poursuivre et pérenniser cette action destinée à favoriser et développer un projet d'animation culturelle et scientifique à destination notamment du public jeune des quartiers Politique de la ville, prolongé dans le temps en sensibilisant tant les habitants que les animateurs associatifs et de la Ville.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

d'autoriser Monsieur le Maire :

- **à inscrire** les 13 000 € nécessaires à l'organisation de cette opération dans les documents budgétaires de la Ville Exercice 2014, section de fonctionnement, en dépenses, Fonction 524 Chapitre 011,

- **à signer** une convention avec Planète Sciences, pour encadrer le partenariat de l'association, et à lui verser la participation de la Ville au financement de l'action, selon les modalités définies dans la convention.
- **signer tous documents**, bons de commande et conventions nécessaires avec tous les partenaires, publics et privés, associations, structures et organismes concernés par l'organisation de cette opération,

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Où l'expose de Monsieur Charles VOGLIMACCI, Adjoint délégué
Et après en avoir délibéré**

Vu la Loi 82.213 du 2 Mars 1982 modifiée portant droits et Libertés de la Commune
Vu la Loi 83.663 du 22 Juillet 1983 complétant la loi 83.8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat.
Vu la loi du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales.
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Considérant l'intérêt pour la Ville de poursuivre et pérenniser cette action destinée à favoriser et développer un projet d'animation culturelle et scientifique à destination notamment du public jeune des quartiers Politique de la ville, prolongé dans le temps en sensibilisant tant les habitants que les animateurs associatifs et de la Ville.

Considérant l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 25 avril 2014.

AUTORISE MONSIEUR LE MAIRE

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés.

- **à inscrire** les 13 000 € nécessaires à l'organisation de l'**Opération « Espace dans ma Ville » 2014** au Budget Primitif de la Ville Exercice 2014, section de fonctionnement, en dépenses, Fonction 524 Chapitre 011.

- **à signer** avec Planète Sciences, une convention pour encadrer le partenariat de l'association, et à lui verser la participation de la Ville au financement de l'action, selon les modalités définies dans la convention.

- **à signer tous documents**, bons de commande et conventions nécessaires avec tous les partenaires, publics et privés, associations, structures et organismes concernés par l'organisation de cette opération.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

.....
FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE



Laurent MARCANGELI

[Handwritten signature of Laurent Marcangeli]

3

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20140428-2014_126-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/05/2014
Publication : 12/05/2014

Pour l'autorité Compétente
par délégation

